

<http://www.snetap-fsu.fr/De%CC%81claration-du-SNETAP-FSU-au.html>



Carte scolaire : le dialogue social malmené !

- Les Dossiers - Carte scolaire -

Date de mise en ligne : vendredi 27 janvier 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

De clarification du SNETAP-FSU au CTEA du 25 janvier 2017

Dans la priorité n°11 du projet stratégique et dans le 6^e schéma chapitre 2.7, le [MAAF](#) appelle à un **dialogue renforcé** avec la nécessité de prévoir dans les établissements **une concertation avec les équipes pédagogiques** et une consultation des conseils d'administration et, au niveau régional un débat en comité régional de l'EA ?

Or, il se trouve des autorités académiques qui semblent avoir répondu avec zèle à cette orientation en refusant d'accorder au [CTREA](#) ce niveau de dialogue social.

Ainsi, prenant pour prétexte la forme territoriale, **l'organisation du dialogue social a été l'un des plus deplorables jamais rencontrés notamment dans certaines régions fusionnées.**

Outre les difficultés à réunir les [CTREA](#) fusionnés sur des sites pas toujours très accessibles à tous, le choix du jour de réunion dans la semaine a revêtu un caractère dissuasif à la participation des élus représentants des personnels.

De plus, **les convocations du CTREA** ont été transmises très tardivement et ont rendu ainsi difficile la participation des représentants du personnel : la convocation est partie le 3 janvier pour une instance se tenant le 12 janvier ...

Et, que dire aussi de cette présentation à l'ODJ de ce [CTEA](#) sur les formations à enjeu particulier, alors que les avis ont déjà été rendus et transmis aux [DRAAF](#) ?

Or, la circulaire [DGER/POFEGTP/C2005-2007](#) du 18 mai 2005 relative aux instructions relatives à l'organisation de concertation des centres scolaires et la note de service [DGER/SDEDC/n°2011-2082](#) du 04 juillet 2011 pré voyaient dans les calendriers annexes la consultation du [CTEA](#) et du [CNEA](#) sur les formations à enjeux particuliers préalablement aux décisions.

Les représentants du personnel dans ces instances ont une tout autre conception du dialogue renforcé et regrettent que l'engagement de la précédente directrice générale n'ait pas été retenu.

Enfin, contrairement à des pratiques antérieures à la forme territoriale, le CNEA avait connaissance de l'ensemble des dossiers soumis au niveau national transmis par les DRAAF.

Or, ce point mis à l'ODJ sous couvert de retard dans l'exercice et de formes successives a progressivement changé de statut sans aucune concertation préalable.

Le dialogue de gestion prend le pas à tous les niveaux sur le dialogue social et faute d'ajouter de la transparence, de plus en plus les décisions s'apparentent « au fait du prince ».

Analyse du dossier présenté par la DGER par le SNETAP-FSU :

Sur le dossier présenté, des demandes émanant des établissements diminuent alors que l'EAP connaît une augmentation de ses flux d'entrée et que le niveau de ceux-ci semble stabilisé pour la décennie !

Cette baisse croissante ne peut donner lieu à une satisfaction gestionnaire mais doit être analysée pour définir ce qu'elle peut traduire.

Le Snetap-FSU perçoit un délabrement des personnels liés aux politiques de réduction des dépenses publiques, de centralisation et au management actuel des évolutions des structures tant par l'administration que par les conseils régionaux.

- La compensation des ouvertures par des fermetures,
- la contractualisation de fait des établissements publics par la limitation des effectifs et de ses capacités,
- les concurrences qui se développent d'une part entre les différents statuts des apprenants de la formation professionnelle et d'autre part entre public et privé
- ainsi que certaines décisions sans véritable dialogue ou obtenues sous le chantage,

sont autant d'éléments concourant à ce désengagement.

D'autres perspectives seraient nécessaires pour assurer le dynamisme et au-delà la pérennité des formations scolaires dans l'EAP.

Préparation de la carte scolaire Rentrée scolaire 2017

Au CNEA au CTEA du 25 janvier, la DGER a présenté dans le cadre des évolutions de la carte scolaire pour la rentrée 2017 les avis donnés sur les formations dites à enjeux particuliers - formations de niveau III et formations « rares » pour lesquelles un avis national est requis - 49 projets d'évolution des structures des établissements - dont 29 pour les établissements publics - ont été déposés, ce qui correspond à une baisse par rapport aux années précédentes (63 pour la rentrée 2016, 76 pour la rentrée 2015, 107 pour la rentrée 2014, 94 pour la rentrée 2013).

il a été donné un avis favorable à 8 ouvertures de classes de [BTSA](#), dont 4 dans le public, deux ouvertures dans la filière professionnelle un baccalauréat professionnel forêt et une ouverture de [CAPA](#) métrier de l'agriculture support et quinze de ces deux formations entièrement dédiées à l'enseignement privé.

Formations à Enjeux Particuliers:Avis DGER

Carte scolaire : le dialogue social malmené !

REGIONS	Code Départ.	Etablissement	Famille	Intitulé de la formation	Ouverture Fermeture Dégrouperement Transfert	Classe ou section
Bourgogne Franche-Comté	25	Legta Granville Dannemarie-sur-Dièpe	Public	BTSA Gestion forestière	Ouverture	Section
Centre Val de Loire	57	LPA Amboise	Public	BTSA Technico-Commercial champ "vins et spiritueux"	Ouverture	Classe
Ile de France	77	LEGTA La Bretonnière	Public	BTSA Technico-Commercial champ "produits alimentaires et boissons"	Ouverture	section
Occitanie	54	LEGTA de L'Hérault	Public	BTSA analyse biologique et biotechnologiques	Ouverture	Classe
Pays de la Loire	49	Groupe ESA - Angers	CNEAP	BTSA productions animales	Ouverture	Classe
Hauts de France	60	institut Charles Quentin Pierrefonds	CNEAP	BTSA Gestion Forestière	Ouverture	section
Grand Est	54	ALPA Haroué	UNREP	BTSA Technico Commercial champ "produits Alimentaires / Agro fournitures"	Ouverture	Classe
Ile de France	78	CHEP	UNREP	Bac Professionnel Forêt	Ouverture	classe
Pays de la Loire	44	LPA Daniel Brohier - BOUAYE	UNREP	CAFA Métiers de l'agriculture support Equin	Ouverture	Classe
Bourgogne Franche-Comté	21	MFR Semur en Auxois	UNMPRED	BTSA Technico-Commercial champ "animaux d'élevage et de compagnie"	Ouverture	Classe

Formations à Enjeux Particuliers : Avis défavorable du MAAF :

Région	Code Départ.	Etablissement	Intitulé de la formation
Auvergne-Rhône-Alpes	1	LEGTA Cibains	Dégrouperement 2nde professionnelle aquaculture et Elevage canin et félin
Auvergne-Rhône-Alpes	15	ENILV La Roche sur Foron	classe préparatoire BCPST
Auvergne-Rhône-Alpes	43	LEGTA Brioude Bonnetfort	BTSA Gestion forestière et Génie des Equipements Agricoles
Auvergne Rhône-Alpes	43	LEGTA G. Sand Yssingeaux	BTSA ACSE
Bourgogne Franche-Comté	58	LEGTA du Morvan	BTSA GPN
Bretagne	22	LEGTA Merdrignac	Classe préparatoire écoles supérieures du paysage en 3 an - concours commun
Bretagne	22	LEGTA Saint Brieuc	BTSA Développement Animation des territoires Ruraux
Grand Est	52	EPLFPA Fayl-Billot	BTSA TC/jardin et végétaux d'ornement
Grand Est	57	EPLFPA Château-Salins	BTSA DATR
Guadeloupe	971	LEGTA Guadeloupe	BTSA Production Animale
Nelle Aquitaine	16	LPA BARBEZIEUX	BAC PRO CGEH
Nelle Aquitaine	79	LEGTA MELLE	BAC PRO GMNF
Nelle Aquitaine	79	LPH NIORT	BTSA Productions Horticoles
Nelle Aquitaine	86	LPA MONTMORILLON	Dégrouperement Bac Pro CGEA Elevage / CGE canin félin
Nelle Aquitaine	86	LPA MONTMORILLON	BTSA ACSE
Normandie	14	LPA VIRE	BTSA GPN
Occitanie	46	LEGTA de Figeac	BTSA DATR
PACA	04	LEGTA DIGNE	Bac Pro Forêt

La DGER a reconnu « ces difficultés » et les a imputées à la réforme territoriale. Réponse qui en l'état ne pouvait en rester là compte tenu de son aggravation année après année et demande que la DGER a fini par entendre. Affaire à suivre !

ü